

DEMANDE DE PERMIS DE MAIN-D'OEUVRE - 1955.

(A remplir en 2 exemplaires par tout commerçant indigène,
employeur de M.O.I. en territoire de Ruhengeri y compris
le commerce ambulant.)

Je soussigné . . Samusoni Rukirumurame.
sollicite un permis de main-d'œuvre 1955 pour les besoins de mon en-
treprise en territoire de Ruhengeri.
Je désire engager à mon service les travailleurs suivants:

N O M	P R E N O A S	C O L L I N E	S C U S - C H I F F E R I E
1. Barisebya		Ngome	Rurikanyagis Bukerakata
2. Bushigofiki	Paul	Rugendebare	Bukerakata ideye
3. Mutozi		Kanubige	Ruwatpungalo Bukerakata
4. Gesigwa		Busarabuge	Kaforora Bukerakata
5.			
6.			
7.			
8.			
9.			
10.			

Avis du chef de chefferie.- Vu l'activité du requérant, j'émetts un avis favorable pour l'octroi de 1 - 2 - 3 - 4 - 5 travailleurs (barrez les chiffres inutiles) -----

Le chef : Signature.

19.1.55

Décision de l'Administrateur de Territoire.

Il est accordé2 travailleurs pour l'année 1955 au demandeur du présent permis. Ces travailleurs sont nominativement désignés dans le tableau ci-dessus.

L'ADMINISTRATEUR DE TERRITOIRE, a.i.

M. POCHET

Jerry

Ruhengeri



Observations: